

La Ville de Magog fait un retour sur les différents appels de projets annoncés cet hiver

Magog, le 2 avril 2019 – La Ville de Magog désire aviser la population des conclusions et des ententes qui résultent des différents appels de projets qui ont été lancés au cours des derniers mois.

Casse-croûte à la pointe Merry

En janvier, un appel de projets a été lancé auprès des gens d'affaires intéressés à exploiter un casse-croûte à la pointe Merry. Quatre projets ont été soumis et analysés. La proposition retenue est un casse-croûte à saveur mexicaine qui s'appellera *Le petit tacos*. En complémentarité avec l'offre du centre-ville, le nouveau restaurant proposera une ambiance festive, que l'on retrouve sur le bord de la plage dans les pays chauds, en plus de l'aménagement d'une nouvelle terrasse.

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, explique que « l'originalité du concept et la grande volonté des propriétaires de travailler avec des fournisseurs locaux nous ont séduit. Je suis d'autant plus heureuse de savoir que le nouveau casse-croûte sera exploité par deux citoyens de Magog. »

Le petit tacos ouvrira ses portes dès le mois de mai prochain au parc de la Baie-de-Magog.

Jeux gonflables sur l'eau à la plage des Cantons

La Ville de Magog a également lancé un appel de projets en janvier pour qu'un parcours de jeux gonflables sur l'eau soit implanté. Cette nouvelle activité était souhaitée afin de bonifier l'offre estivale à la plage des Cantons.

Un seul projet a été déposé. Le concept proposé, quoi que jugé très intéressant par l'équipe de la Ville de Magog, ne rencontre cependant pas tous les critères d'évaluation.



M^{me} Hamm mentionne que « nous aurions souhaité offrir ce type d'activité aux citoyens et aux touristes, mais puisque le soumissionnaire ne rencontre pas l'ensemble des attentes de l'appel de projets, comme par exemple une plage horaire à moindre coût pour les citoyens, nous ne pourrons malheureusement offrir de parcours de jeux gonflables sur l'eau à Magog cet été. Cela demeure un projet que nous trouvons très intéressant et dont nous souhaitons la réalisation. »

Par ailleurs, la Ville de Magog amorcera, dès cet automne, une réflexion sur le plan d'aménagement de la plage des Cantons. Les citoyens seront invités à participer à la réflexion pour repenser l'aménagement et l'offre récréative à cet endroit.

Fête nationale du Québec et du Canada

Un troisième appel de projets a été publié en février pour que l'organisation et la gestion des événements de la fête nationale du Québec ainsi que de la fête de Canada à Magog soient confiées à un organisme à but non lucratif ou à une firme spécialisée. Aucun projet n'a été déposé suivant cet appel d'offre.

« Puisque nous n'avons reçu aucune proposition, nous sommes dans l'obligation d'annoncer qu'il n'y aura malheureusement pas de fête nationale du Québec ni de fête du Canada à Magog en 2019, à moins d'un revirement de situation. Toutefois, je tiens à préciser que nous travaillons déjà le dossier afin de tenir ce rassemblement annuel à l'été 2020 », a pour sa part annoncé le président de la Commission des sports et de la vie communautaire, M. Samuel Côté.

Nouveautés dans le parc de la Baie-de-Magog

En octobre dernier, une occasion d'affaires a été lancée auprès des gens d'affaires intéressés à établir une entreprise commerciale au quai MacPherson. L'espace nautique locatif a trouvé preneur auprès de l'équipe *Flyboard Memphrémagog* qui accueillera ses clients près de la célèbre tour dès cet été.

M. Côté explique que « l'offre de Flyboard est complémentaire aux autres activités déjà offertes au quai MacPherson. C'est tout un défi de se tenir debout sur une planche propulsée par de l'eau. J'invite les citoyens à tenter l'expérience! Et pourquoi ne pas en profiter pour faire une croisière à bord du Grand Cru, un tour guidé en pirogue ou encore louer un pédalo ».



La plage des Cantons a elle aussi accueilli son lot de nouveautés en 2018 avec l'arrivée du restaurant *Le Pub le chalet* et du Marché public de Magog. Pour sa deuxième édition, le Marché aura lieu tous les dimanches de l'été, et ce, dès le 16 juin prochain.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

